

TR: Ententes MFQ-SAAQ - Questions supplémentaires (Envoi #2)

From: "Hareb, Samir" <samir.hareb@finances.gouv.qc.ca>
To: "Gendron, Marie" <marie.gendron@finances.gouv.qc.ca>, "Bourque, Vincent" <vincent.bourque@finances.gouv.qc.ca>
Date: Mon, 24 Jan 2022 22:51:39 +0000
Attachments: Unnamed Attachment (68 bytes); 05_Infos compl_MFQ_DeficitCumule_V24-01-2022.xlsx (380.9 kB)

pvi

De : Larivière, Annie
Envoyé : 24 janvier 2022 17:40
À : Hareb, Samir
Cc : Crepin, Remi
Objet : TR: Ententes MFQ-SAAQ - Questions supplémentaires (Envoi #2)
Bonjour Samir,
Vous trouverez ci-dessous la réponse de Rémi concernant le déficit cumulé
Bonne fin de journée

De : Crepin, Remi <Remi.Crepin@saaq.gouv.qc.ca>
Envoyé : 24 janvier 2022 17:11
À : Larivière, Annie <annie.lariviere@saaq.gouv.qc.ca>
Cc : Gingras, Annie <Annie.Gingras@saaq.gouv.qc.ca>; Sauvé, François <Francois.Sauve@saaq.gouv.qc.ca>
Objet : TR: Ententes MFQ-SAAQ - Questions supplémentaires (Envoi #2)
Bonjour,

Vous trouverez en document attaché ([voir onglet « Déficit cumulé »](#)) la ventilation des principaux facteurs expliquant la révision à la hausse, par rapport à la prévision initiale de 2017, du déficit cumulé anticipé actuellement par la SAAQ en 2027. Dans ce même onglet, vous trouverez également les précisions demandées relativement aux coûts additionnels que la « Transformation numérique » a engendré sur le déficit cumulé anticipé de la SAAQ.

Comme vous pourrez le constater, les montants attribuables au projet de transformation ont été révisés à la hausse par rapport aux compléments d'information transmis le 8 décembre 2021 ([référence onglet « historique déficit 2019 à 2027 »](#)). Cela s'explique par le fait que nous avons précédemment expliquer uniquement la variation par rapport au déficit 0 et non en fonction des excédents anticipés en 2017.

Par ailleurs, en fonction de l'information disponible à ce jour, nous estimons que le remboursement complet du déficit cumulé sera terminé à la fin de l'année :

- Si statut quo sur plafonnement des frais de perception :
 - 2033, si on exclut l'impact de la pandémie;
 - 2035, incluant l'impact de la pandémie.
- Si le déplaçonnement des frais à 1% est accordé :
 - 2031, si on exclut l'impact de la pandémie
 - 2033, incluant l'impact de la pandémie.

Je demeure disponible au besoin.

Rémi Crépin, CPA, CA

Directeur de l'expertise financière et de la tarification administrative
Vice-présidence aux finances et au contrôle organisationnel
SAAQ - [REDACTED]

De : Crepin, Remi <Remi.Crepin@saaq.gouv.qc.ca>

Envoyé : 21 janvier 2022 07:37

À : Bourque, Vincent <Vincent.Bourque@finances.gouv.qc.ca>

Cc : Gendron, Marie <Marie.Gendron@finances.gouv.qc.ca>; Samir.Hareb@finances.gouv.qc.ca;

Gingras, Annie <Annie.Gingras@saaq.gouv.qc.ca>; Sauvé, François

<Francois.Sauve@saaq.gouv.qc.ca>; Larivière, Annie <annie.lariviere@saaq.gouv.qc.ca>

Objet : Ententes MFQ-SAAQ - Questions supplémentaires (Envoi #1)

Bonjour M. Bourque,

Vous trouverez les réponses à vos questions à même votre courriel initial (voir en bleu, ci-bas).

À noter, que les informations complémentaires demandées lors de notre rencontre de mercredi suivront dès que possible.

Je demeure disponible au besoin pour de plus amples détails. Bonne journée !!

Rémi Crépin, CPA, CA

Directeur de l'expertise financière et de la tarification administrative
Vice-présidence aux finances et au contrôle organisationnel
SAAQ - [REDACTED]

De : Bourque, Vincent <Vincent.Bourque@finances.gouv.qc.ca>

Envoyé : 18 janvier 2022 16:47

À : Crepin, Remi <Remi.Crepin@saaq.gouv.qc.ca>

Cc : Hareb, Samir <Samir.Hareb@finances.gouv.qc.ca>; Gendron, Marie

<Marie.Gendron@finances.gouv.qc.ca>

Objet : SAAQ - questions supplémentaires - Ententes

ATTENTION: Ce courriel provient de l'extérieur de l'organisation. Ne cliquez pas sur des liens ou n'ouvrez pas les pièces jointes à moins que vous reconnaissiez l'expéditeur et sachiez que le contenu est sûr.



Bonjour M. Crépin,

Nous vous soumettons d'autres questions relativement au renouvellement de l'entente des frais de perception.

1. Droits d'immatriculation

Nous avons besoin de valider un élément concernant les droits d'immatriculation visés par l'article 648 (par.6) du Code de la sécurité routière, soit l'article en référence dans l'entente entre le MFQ et la SAAQ.

- Nous comprenons que les droits additionnels et les droits d'acquisition ne sont pas inclus dans les droits d'immatriculation des véhicules de transports de biens et de personnes (i.e. ceux visés par l'entente MFQ-SAAQ). Est-ce que notre compréhension est juste?

Oui, c'est bien exact.

- Ces droits d'immatriculation visés par l'entente MFQ-SAAQ, nous comprenons que la portion des droits d'immatriculation qui est versée au Fonds consolidé du revenu représente une partie des sommes versées au Fonds des réseaux de transport terrestre (réf. CSR, art. 648.4). Est-ce exact?

C'est effectivement ce qui est prévu.

Finalement, est-ce possible de compléter le tableau ci-dessous et d'apporter les modifications requises, le cas échéant?

Prévisions selon l'entente actuelle (en M\$)

Année	Droits permis	Droits immat	Véhicules hors-routes	Taxes	Total des droits et taxes	retenue de 1%	Maximum de l'entente	Versement net au Fonds consolidé
Prévisionnel 2021-2022	109,5 \$	1 060,8 \$	41,7 \$	1 498,6 \$	2 710,6 \$	27,1 \$	21,5 \$	2 689,1 \$
Prévisionnel 2022-2023	112,8 \$	1 092,6 \$	42,9 \$	1 543,6 \$	2 791,9 \$	27,9 \$	21,9 \$	2 770,0 \$
Prévisionnel 2023-2024	116,2 \$	1 125,4 \$	44,2 \$	1 589,9 \$	2 875,7 \$	28,8 \$	22,4 \$	2 853,3 \$
Prévisionnel 2024-2025	119,6 \$	1 159,2 \$	45,5 \$	1 637,6 \$	2 961,9 \$	29,6 \$	22,8 \$	2 939,1 \$
Total	458,1 \$	4 438,0 \$	174,3 \$	6 269,7 \$	11 340,1 \$	113,4 \$	88,6 \$	11 251,5 \$

Droits d'immatriculation

(en millions de dollars)

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Droits d'immatriculation				
Moins : Sommes conservées par la SAAQ				
Droits d'immatriculation nets versés au Fonds consolidé du revenu				

2. Impacts liés à la pandémie

- Selon les documents reçus, la SAAQ a justifié les déficits des exercices 2020 et 2021 par la pandémie (soit 44,1 M\$ pour 2020 et 16,6 M\$ pour 2021)
Est-ce possible de nous expliquer brièvement les dépenses additionnelles que la pandémie a engendrées pour la SAAQ? (Nous ne souhaitons pas obtenir les données financières détaillées, mais plutôt des facteurs qualitatifs)

La pandémie a entraîné les dépenses additionnelles suivantes :

- Hausse temporaire du nombre d'employés (+ 228 ETC) afin de supporter la reprise/maintien des services à la clientèle dans un contexte de pandémie (ex : ajout d'évaluateurs pour les examens de conduite à travers le réseau de 44 centres de service, ajout de préposés aux renseignements dans les centres d'appels);
- Hausse de la rémunération des mandataires offrant des services d'immatriculation et de permis (compensation en lien avec les nouvelles exigences découlant de la pandémie);
- Acquisition de matériel informatique pour le personnel en télétravail, déploiement du bureau numérique et développement de la solution pour la prise de rendez-vous;
- Dépenses liés aux mesures sanitaires (matériel de protection, produits sanitaires, service de nettoyage et sécurité (gardiennage))

- Également, la SAAQ a mentionné que la pandémie avait contribué à une baisse des revenus. Est-ce possible d'obtenir un peu plus d'explication à ce propos?

La baisse des revenus est liée au ralentissement économique (vente de véhicules, obtention d'un permis de conduire) et à l'interruption/ralentissement des activités de la SAAQ (services offerts sur prise de rendez-vous, suspension temporaire de la prise de photo, des examens de conduites et suspension de certains frais (ex. défaut de paiement)).

Dans la mesure du possible, nous aimerions recevoir les réponses à ces questions d'ici vendredi le 21 janvier 2022. Nous demeurons disponibles pour une rencontre, si besoin il y a.

Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration habituelle.

Cordialement,

Vincent Bourque

Conseiller expert

Direction des régimes de retraite, de l'organisation financière et de la tarification

Ministère des Finances

390, boulevard Charest Est | bureau 319-C

Québec (Québec) G1K 3H4
Téléphone : 418 644-1453
www.finances.gouv.qc.ca

Avis de confidentialité : Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.

ÉVOLUTION DU DÉFICIT CUMULÉ DE LA SAAQ AU 31 DÉCEMBRE - STATU QUO

(en millions de dollars)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Déficit cumulé prévu selon l'entente 2017-2022	-178	-178	-178	-178	-178	-165	-136	-103	-68	-27	—
Déficit cumulé réel	-170	-149	-136	-162	-193						
Déficit cumulé prévu selon l'entente 2022-2025						-219	-249	-261	-260	-252	-239
Écart par rapport aux prévisions de 2017-2022	8	28	41	16	-15	-54	-113	-159	-191	-225	-239

Source : Société de l'assurance automobile du Québec

ÉVOLUTION DU DÉFICIT CUMULÉ DE LA SAAQ AU 31 DÉCEMBRE - DÉPLAFONNEMENT 1%

(en millions de dollars)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Déficit cumulé prévu selon l'entente 2017-2022	-178	-178	-178	-178	-178	-165	-136	-103	-68	-27	—
Déficit cumulé réel	-170	-149	-136	-162	-193						
Déficit cumulé prévu selon l'entente 2022-2025						-213	-236	-242	-233	-218	-197
Écart par rapport aux prévisions de 2017-2022	8	28	41	16	-15	-47	-100	-140	-165	-191	-197

Source : Société de l'assurance automobile du Québec

ÉVOLUTION DU DÉFICIT CUMULÉ DE LA SAAQ AU 31 DÉCEMBRE - DÉPLAFONNEMENT 1,3%

(en millions de dollars)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Déficit cumulé prévu selon l'entente 2017-2022	-178	-178	-178	-178	-178	-165	-136	-103	-68	-27	—
Déficit cumulé réel	-170	-149	-136	-162	-193						
Déficit cumulé prévu selon l'entente 2022-2025						-204	-219	-216	-207	-192	-171
Écart par rapport aux prévisions de 2017-2022	8	28	41	16	-15	-39	-83	-114	-139	-165	-171

Source : Société de l'assurance automobile du Québec

Facteurs explicatifs de la variation du déficit cumulé, en M\$ (Prévision 2017 VS Actuelle)		
Pandémie	60,7	Hausse des dépenses (+228 ETC temporaires, équipements informatiques, matériel de protection, gardiennage, etc.) Baisse des revenus (Suspension de la prise de photo, suspension de certains frais (NSF), baisse des ventes automobiles, etc.)
Transformation numérique		- Confirmation de la portée du projet en 2020 : réévaluation des investissement qui passent de 376 M\$ en 2017 (planification initiale) à 682 M\$.
- Projet CASA	103,5	- Confirmation de la date de livraison du projet en 2020 et ce, afin de minimiser le risque : cette date est reportée de décembre 2019 à décembre 2022. Ce report a un impact sur la matérialisation des bénéfices qui sont reportés eux aussi.
- Préparation au déploiement et rodage (récurrence)	44,5	Confirmation en 2021 des effectifs temporaires nécessaires pour assurer d'une transition réussie
Évolution de la situation entre 2017 et aujourd'hui	30,3	Ajout notamment de nouveaux mandats tels que la loi sur les véhicules hors routes, le transport rémunéré de personnes et le rappatriement des écoles de conduite, etc.
Total	239	

ENTENTES AVEC LE MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC

- Financement du contrôle du transport routier des personnes et des biens par Contrôle Routier Québec (CRQ)
- Perception des droits sur le permis de conduire et sur l'immatriculation des véhicules routiers

COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Historique des déficit de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) et leurs causes									
En M\$									
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Excédent (déficit)	12,9	(25,8)	(30,8)	(25,9)	(29,9)	(12,7)	1,7	7,2	13,1
Déficit cumulé	(136,2)	(162,0)	(192,8)	(218,7)	(248,6)	(261,3)	(259,6)	(252,4)	(239,3)
Cause de déficit									
- Pandémie		44,1	16,6						
- Transformation									
- Report des livraisons et efforts additionnels pour soutenir la transformation			14,2	25,9	29,9	12,7			